



Coordonnées de la MRCDP de votre région :

Une Mission

- Rattachée aux Directions Régionales des Finances Publiques
- Coordinée avec les Directions Départementales des Finances Publiques

La Mission de Conseil aux décideurs Publics

- Offrir une expertise de qualité afin d'accompagner les Décideurs Publics dans le domaine et les actions ressortant de leur gestion financière, budgétaire et comptable et de la fiscalité.
- Répondre aux sollicitations des collectivités en mobilisant les compétences au sein des services des Finances Publiques.

Retrouvez la DGFIP sur :



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Juillet 2019

Mission régionale de conseil aux décideurs publics

L'expertise **DGFIP** au service des Décideurs



Objectif

- Développer l'offre de la DFGiP en matière de conseil et expertise sur des sujets complexes et/ou à forts enjeux
- Expertiser sous l'angle financier budgétaire, fiscal économique et domanial
- Accompagner des process innovants
- Porter au niveau régional des process importants ou sensibles

Pour tous les décideurs publics

- État : Préfet de région, Préfets de département
- Établissements (ARS, Rectorats, EPN,...)
- Collectivités territoriales

Ressources

- Une équipe au sein de la Direction régionale des Finances Publiques
- En liaison avec les équipes des Directions Départementales des Finances Publiques : mobilisation des compétences régionales et départementales de la DFGiP

Offre de services

- Expertise des volets comptable, économique et fiscal des projets contractuels complexes
- Analyse des risques financier et fiscal (analyses financières) sur dossier à enjeux
- Expertise organisationnelle et comptable en matière de réorganisation
- Accompagnement des démarches d'assainissement et/ou redressement des comptes pour fiabiliser la situation financière de la collectivité
- Études et analyses de conjoncture économique et valorisation des données détenues par la DFGiP
- Accompagnement de l'évolution des processus d'exécution budgétaire et comptable (facturation électronique, dématérialisation, services facturiers, contrats allégés partenariaux, certification des comptes)
- Analyse financière et appui technique régional en matière de gestion comptable et financière des établissements publics de santé

Avantages

- Offre de prestations par rapport à l'offre existante sur des thématiques couvrant l'ensemble des compétences de la DFGiP
- Prestation pluri-compétences, gratuite et objective
- Un référent régional identifié via le responsable de la mission CDP
- Facilité de la prise de contact et réactivité accrue

Exemples d'expertises

Types	Sujets	Commanditaires
Accompagnement et amélioration des processus	Dématérialisation de la chaîne comptable et redéfinition de la fonction financière	Conseil départemental
	Étude d'impact financière et fiscale de la création d'une commune nouvelle	Préfecture
	Évaluation de plusieurs modes de gestion sur une compétence intercommunale	Intercommunalité
Évaluation de projets structurants	Expertise de soutenabilité financière de projets de renouvellement urbain	ANRU
	Étude sur l'investissement des collectivités locales d'une région	Préfecture
	Appui pour la création d'un baromètre économique de filière	Conseil régional et Préfecture
Animation et communication	Promotion et conduite de partenariat (CSCF, EP, conventions de recouvrement)	Collectivités locales
	Déclinaison régionale de la convention nationale du 14 juin 2016 avec la CDC	DGFiP/CDC